

Quelles sont les positions des différents candidats et candidates ?

En période électorale, il est intéressant de connaître le positionnement des candidat-e-s avant de se rendre aux urnes pour choisir qui nous représentera. Voici deux outils donnant de bons indices sur la position de plusieurs candidat-e-s au sujet du droit à l'avortement : l'analyse du vote sur le projet de loi C-484 et la prise de position des député-e-s pour (ou contre) la remise de l'Ordre du Canada au docteur Morgentaler.

Analyse du vote sur C-484

Le 5 mars 2008, les députés se sont prononcés sur le projet de loi C-484, *Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels*, déposé par le député conservateur Ken Epp. Ce projet, constituant une menace pour le droit à l'avortement, a été adopté en deuxième lecture avec une faible majorité de 147 contre 132 votes.

Nous reprenons ici l'analyse de ce vote préparée par *Action Canada pour la population et le développement* ainsi que la liste des député-e-s (maintenant candidat-e-s) qui ont voté pour C-484 ou qui étaient absents lors du vote. Le rapport complet est disponible sur : www.acpd.ca

Le vote par partis

- ◆ Tous les Conservateurs présents sauf 4 (97%) ont voté pour le projet de loi C-484.
- ◆ Les 4 député-e-s conservateurs opposé au projet sont Québécois.
- ◆ 27 députés-e-s libéraux ont soutenu ce projet de loi.
- ◆ Tous les député-e-s du Bloc Québécois présents (45 député-e-s) se sont opposés.
- ◆ 1 seul député du NPD a voté pour le projet.

Le vote par députés (Québec)

Député-e-s ayant voté pour le C-484

Conservateurs :

Jean-Pierre BLACKBURN (L'Hon.) (Jonquière—Alma)

Steven BLANEY (Lévis—Bellechasse)

Jacques GOURDE (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière)

Luc HARVEY (Louis-Hébert)

Denis LEBEL (Roberval—Lac-Saint-Jean)

Christian PARADIS (L'Hon.) (Mégantic—L'Érable)

Daniel PETIT (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles)

Libéraux

Massimo PACETTI (Saint-Léonard—Saint-Michel)

Francis SCARPALEGIA (Lac-Saint-Louis)

Indépendants

André ARTHUR (Portneuf—Jacques-Cartier)

Député-e-s absent-e-s lors du vote

Conservateurs : Maxime BERNIER (L'Hon.) (Beauce)

Libéraux : Denis CODERRE (Bourrassa), Stéphane DION (Saint-Laurent—Cartierville), Paul MARTIN (Lasalle—Émar)

Bloc Québécois Roger GAUDET (Montcalm) et Francine LALONDE (Pointe-de-l'Île)

Morgentaler nommé à l'Ordre du Canada Prise de position des députés

Depuis la nomination du Docteur Morgentaler à titre de membre de l'Ordre du Canada en juillet 2008, les anti-choix se font entendre. Le comité de nomination de l'Ordre du Canada et la Gouverneure générale ont reçu énormément de réactions négatives provenant de groupes et d'individus qui s'opposent à honorer cet homme qui a lutté toute sa vie pour la reconnaissance du droit à l'avortement au Canada.



Le 20 août dernier, le groupe anti-choix *Silent no more* s'est rendu au Parlement pour remettre une pétition demandant de ne pas remettre l'Ordre du Canada à Morgentaler. Un autre important groupe anti-choix, *Campaign Life Coalition*, a répertorié les député-e-s ayant manifesté leur opposition à la remise de l'Ordre du Canada au Docteur Morgentaler. Soulignons que Stephen Harper s'est également dissocié de cette nomination considérée trop controversée.

Parti politique	Nombre de députés opposés à la nomination de Morgentaler
Parti Conservateur du Canada	80
Parti Libéral du Canada	23
Bloc Québécois	2
Nouveau Parti Démocratique	0
Total : 105 députés	

Les député-e-s du Québec contre la nomination

Bloc Québécois :

Serge CARDIN (Sherbrooke)
Roger GAUDET (Montcalm)

Parti Conservateur :

Luc Harvey (Louis-Hébert)

Parti Libéral :

Massimo Pacette (St-Léonard-St-Michel)



FÉDÉRATION
DU QUÉBEC
POUR LE PLANNING
DES NAISSANCES